



CES METIERS BOUDES PAR LES FRANÇAIS QUI SE TOURNENT VERS LES TRAVAILLEURS ETRANGERS

Guillaume POINGT, *Le Figaro*, 26 juillet 2019

ENQUÊTE - DANS CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITE, LE POURCENTAGE DE TRAVAILLEURS DE NATIONALITE ETRANGERE OSCILLE ENTRE 7% ET 32%.

«Métier recherche désespérément candidats». Ce slogan résume l'un des maux de l'économie française: des emplois sont disponibles mais ne trouvent pas preneurs. Face à cette pénurie de main-d'œuvre, des travailleurs étrangers sont alors recrutés. Illustration cet été: une cinquantaine de Tunisiens ont été embauchés pour travailler dans la restauration en Bretagne. «Il y a eu un accord entre les gouvernements français et tunisien pour offrir des postes en CDI à des Tunisiens», explique au Figaro Hervé Becam, vice-président de l'union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH). Autre exemple: le programme HOPE (Hébergement Orientation Parcours vers l'Emploi). Lancé en 2017 et copiloté par la direction générale des étrangers en France (DGEF) du ministère de l'Intérieur et le ministère du Travail, il sert à l'accompagnement des réfugiés par l'emploi. Son but: recruter 1500 réfugiés par an sur des emplois en manque de candidats en France.

Dans le jargon économique, les métiers en pénurie de main-d'œuvre ont un nom: on les appelle les métiers «en tension». En juin, la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, indiquait qu'il y avait 688.000 offres d'emploi non pourvues sur le site de Pôle emploi. Un constat qui peut surprendre, dans un pays qui compte 5,9 millions de chômeurs. Quels sont ces métiers qui peinent à recruter en France? L'enquête «besoins en main-d'œuvre» (BMO) de Pôle emploi permet d'en savoir plus.

Parmi ces métiers qui connaissent des difficultés de recrutement sur le territoire national, certains embauchent donc des travailleurs étrangers. Contactés par Le Figaro, ni le ministère du Travail ni celui de l'Intérieur n'ont été en mesure de nous communiquer des chiffres officiels sur le nombre de travailleurs de nationalité étrangère en France. Nous avons toutefois pu obtenir des données grâce à certaines fédérations professionnelles.

- La propreté et le nettoyage

Fort de 520.000 salariés, le secteur de la propreté compte 32% de salariés de nationalité étrangère dans ses effectifs (21% hors-UE et 11% intra-UE). Dans certains établissements de région parisienne, ce chiffre monte jusqu'à 80-90%, comme nous l'indique la fédération des entreprises de propreté (FEP).

- La sécurité privée

Dans le secteur de la sécurité privée (180.000 salariés), le pourcentage de travailleurs de nationalité étrangère s'élève à 20%. La majorité de ces travailleurs viennent du continent africain (notamment du Maghreb), comme nous l'explique le groupement des entreprises de sécurité (GES). «Avec autant de chômeurs en France, il est surprenant de devoir embaucher du personnel en dehors de la France», estime Frédéric Gauthey, président du GES, entité unique représentative de la sécurité privée en France. Il se dit particulièrement inquiet à l'approche des Jeux Olympiques de 2024, qui auront lieu à Paris. «Nous

aurons besoin de 20.000 à 30.000 salariés juste pour cet évènement. Pour le moment, nous n'avons pas la solution car nous n'arrivons pas à embaucher», poursuit-il.

- Le bâtiment

Dans le bâtiment, 14,3% des salariés du secteur étaient de nationalité étrangère (une moitié hors-UE, une autre moitié intra-UE) en 2006, selon les chiffres de la fédération française du bâtiment (FFB). C'est la dernière année pour laquelle des données sont disponibles. En juillet 2018, la FFB indiquait dans un communiqué qu'elle porterait «une attention particulière à l'intégration des migrants». Exemple récent dans le département de la Creuse, où une formation de français est proposée aux réfugiés afin qu'ils puissent postuler à des emplois dans le bâtiment, comme le rapporte France 3 Nouvelle-Aquitaine. L'objectif est de remédier au manque de main-d'œuvre.

- L'hôtellerie-restauration

Le secteur de l'hôtellerie-restauration emploie, lui, 1 million d'actifs (parmi lesquels 400.000 saisonniers), dont 13% de nationalité étrangère. «Nous avons des difficultés à trouver des gens formés et disponibles. Nos entreprises s'adressent à Pôle emploi mais ne trouvent pas», déplore Hervé Becam, vice-président de l'union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH). Avant de poursuivre: «De plus en plus de migrants ayant un titre de séjour, répondent aux offres d'emploi et donnent satisfaction. Nos métiers donnent des possibilités de formation très courte». Pour rappel, il y a un an, les représentants de l'hôtellerie-restauration avaient fait pression sur le gouvernement pour qu'il facilite le recrutement de migrants.

- La médecine

La médecine, connue pour être un secteur structurellement en pénurie, compte également un nombre important de travailleurs étrangers. Selon les données fournies au Figaro par le conseil national de l'Ordre des médecins, sur 197.695 médecins en activité, 14.790 sont de nationalité étrangère (soit 7,5% du total). Sur ces 14.790 médecins étrangers, on trouve notamment 3868 Roumains, 1480 Italiens, 1391 Algériens, 1317 Belges, 757 Allemands ou encore 739 Tunisiens. Les ingénieurs et chefs de projets informatiques peinent également à recruter en France, comme en atteste l'enquête BMO de Pôle emploi. Ces secteurs font souvent appel à des jeunes diplômés originaires du Maghreb, nous indique un chef d'entreprise qui préfère garder l'anonymat.

- L'agriculture et le transport routier

Il n'existe pas de chiffres disponibles concernant le nombre de travailleurs étrangers chez les agriculteurs et les routiers. Mais ces secteurs, qui connaissent de fortes pénuries, font eux aussi appel à des travailleurs étrangers.

«Sans les travailleurs étrangers, des secteurs agricoles entiers seraient rayés de la carte», explique au Figaro Jérôme Volle, vice-président de la fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). «L'agriculture a toujours eu des contrats avec des travailleurs étrangers, qui viennent notamment d'Europe de l'est ou du Maghreb», poursuit-il. Ces travailleurs étrangers sont presque exclusivement des saisonniers qui restent en France quelques mois par an. Selon la FNSEA, environ 900.000 contrats saisonniers sont signés dans l'agriculture chaque année. «Même si on préférerait la solution locale, les travailleurs détachés sont aussi une solution», enchaîne Jérôme Valle. Avant de préciser: «Nous mettons en garde les employeurs sur le respect du paiement des cotisations sociales».

«On sait que des entreprises ont intégré des travailleurs étrangers sous statut français», explique quant à lui Erwan Poumeroulie, délégué aux affaires juridiques et sociales à la fédération nationale des transports routiers (FNTR). Mais il reste prudent sur le sujet. «On ne milite ni pour, ni contre l'embauche de travailleurs étrangers. Ce qui nous intéresse, c'est que les entreprises puissent trouver du personnel et que les règles du droit français s'appliquent», détaille-t-il. Avant de poursuivre: «Il faut éviter le

nivellement par le bas et le moins-disant social». Selon lui, malgré ce qu'on entend souvent, «il n'y a pas beaucoup de travailleurs détachés dans notre secteur».

Pourquoi certains métiers sont-ils si peu attractifs aux yeux des Français? La première raison est économique. «À l'entrée, nous payons 27 centimes (hors prime) de plus que le SMIC. Ce sont des salaires de premier niveau de qualification, ce qui explique la tension», explique Denis Pollet, coprésident de la commission des affaires sociales de la fédération des entreprises de propreté (FEP). «Nous avons un turn-over important du fait entre autres que 79% de nos effectifs sont au niveau du SMIC», détaille quant à lui Frédéric Gauthey, le président du groupement des entreprises de sécurité (GES). «Il y a un problème d'attractivité car les gens ont l'image d'une agriculture qui ne dégage pas de revenus», abonde Jérôme Volle, vice-président de la FNSEA.

Autre facteur: le temps partiel et les horaires décalés. «Notre secteur a la réputation d'avoir des métiers difficiles avec du travail en horaires décalés, de nuit ou le week-end», explique le vice-président de l'union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH). Même constat dans le secteur de la propreté. «C'est plutôt du temps partiel, tôt le matin ou tard le soir. Par exemple de 6h à 9h, puis de 17h à 20h. Beaucoup de salariés ont plusieurs contrats d'entreprise. Certains sont cuisiniers pendant la journée», raconte Denis Pollet. Dans la sécurité privée, «les salariés veulent des vacances longues alors que les clients veulent des vacances flexibles», résume Frédéric Gauthey. Pour remédier à cette situation, certains secteurs tentent de trouver la parade. «Nous essayons de mettre en place du travail en continu et en journée, pour permettre aux salariés d'avoir un temps plein», détaille Denis Pollet. Avant d'enchaîner: «Encore faut-il que les clients acceptent que les bureaux soient nettoyés en présence des salariés, et donc de voir nos salariés en journée. Ce n'est pas toujours gagné». De son côté, Frédéric Gauthey explique qu'il souhaite «une montée en gamme dans la sécurité privée avec des effectifs mieux formés, mieux qualifiés et mieux payés». Outre les horaires décalés, ces métiers ont aussi des conditions de travail difficiles. «Il y a des contraintes inhérentes au métier de routier, comme le fait de découcher», illustre ainsi Erwan Pומרoulie.

Agriculture, transport routier, sécurité privée, restauration, propreté... Tous ces secteurs déplorent aussi une «mauvaise image de marque» et un «manque de reconnaissance». «Dans le secteur de la propreté, on sollicite uniquement le salarié pour lui dire que le travail est mal fait ou pour lui dire: 'vous n'avez pas fait tel bureau'», explique Denis Pollet. Même son de cloche dans le transport routier: «Quand les conducteurs font des livraisons, ils sont parfois mal accueillis par certains clients, on leur parle mal», détaille Erwan Pומרoulie. Idem dans la sécurité privée. «Nous n'avons pas de reconnaissance. Nous sommes considérés comme des marchands d'heures et nous sommes parfois malmenés par les clients», estime Frédéric Gauthey. Le président du GES rappelle qu'un carnage a été évité au Stade de France, lors des attentats de novembre 2015, grâce à un agent de sécurité. «Il a suivi son cahier des charges à la lettre. Il a empêché les terroristes de rentrer dans le stade en posant une liste de questions conforme à la procédure», raconte-t-il. Une mission pararégaliennne essentielle qui pourrait être davantage mise en valeur grâce à des actions simples: «avoir un uniforme comme les agents de sécurité en Espagne», suggère Frédéric Gauthey. D'une manière globale, Erwan Pומרoulie estime que «les métiers manuels sont encore excessivement décriés en France et qu'il faut renforcer la sensibilisation dans les écoles pour les faire connaître».

Le recrutement de travailleurs étrangers est-il un phénomène nouveau? Jean-Christophe Dumont et Cécile Thoreau, économistes au sein de la division des migrations internationales de l'OCDE, ont réalisé une étude en 2017 sur le recrutement de la main-d'œuvre immigrée en France. Pour rappel, les étrangers sont les personnes résidant en France qui ne détiennent pas la nationalité française tandis que, selon l'OCDE, les immigrés désignent les personnes nées à l'étranger, qu'elles aient acquis ou non la nationalité française par la suite. L'étude des économistes de l'OCDE permet d'avoir un regard historique et macroéconomique.

«De 1945 jusqu'au premier choc pétrolier, dans les années 1970, la France avait besoin de bras et a fait appel à l'immigration de travail», expliquent Jean-Christophe Dumont et Cécile Thoreau. «Ces

travailleurs étaient embauchés dans des activités à haute intensité de main-d'œuvre, comme la sidérurgie, la construction ou l'automobile». La France passe alors des accords avec plusieurs pays: Italie, Yougoslavie, Espagne, Portugal, Maroc... «Le regroupement familial a ensuite pris le relais», détaillent les économistes. Actuellement, si on prend en compte l'ensemble de l'immigration légale en France sur une année, environ 11% des immigrés viennent pour motif économique (contre 38% au titre de l'immigration familiale). «Les gens qui arrivent par le regroupement familial se retrouvent ensuite sur le marché du travail, mais pas tout de suite», analysent Jean-Christophe Dumont et Cécile Thoreau. Selon leurs chiffres, le taux d'emploi des immigrés en France est de 58,5% (contre 66,5% pour les natifs). «Si on regarde la tendance de long terme, l'immigration, dans le cas de la France, contribue aux secteurs peu attractifs délaissés par les résidents - avec des salaires faibles, des conditions de travail difficiles et une grande flexibilité des horaires -, mais aussi aux secteurs hautement qualifiés. On retrouve les immigrés aux deux extrémités de l'échelle et ils sont sous-représentés chez les employés», expliquent les économistes.

Leurs chiffres illustrent cette situation. Les immigrés sont surreprésentés dans certains secteurs qui dépendent fortement de la croissance économique mais font jeu égal avec les natifs dans d'autres secteurs. Exemple: 10,8% des immigrés travaillent dans le secteur des «aides de ménage» (contre 5,6% des natifs) et 7,6% travaillent dans le bâtiment (contre 3,9% des natifs). En revanche, si on regarde le secteur du personnel soignant par exemple, 4,1% des immigrés y travaillent (le même chiffre que les natifs).

Dernier point: Jean-Christophe Dumont et Cécile Thoreau s'interrogent sur un changement majeur à venir sur le marché du travail. «Avec l'automatisation, 14% des emplois sont amenés à disparaître. Cela concerne 40% de l'emploi immigré avec des tâches pénibles: l'emploi à la chaîne, des activités de caissiers ou de manutentionnaires.... Dans ce contexte, on peut s'interroger sur le rôle de l'immigration de travail et sur la nécessité de faire venir des travailleurs pour combler les besoins de main-d'œuvre dans certains secteurs spécifiques où les besoins de main-d'œuvre persistent», concluent-ils.